

B

Bativert SA / Signa-Terre SA

**Une association de compétences
vous accompagne
pour valoriser et mettre en conformité
vos biens immobiliers**



Deux équipes de professionnels partagent leur savoir-faire pour valoriser et mettre en conformité vos biens immobiliers dans le cadre de la Stratégie du programme SuisseEnergie 2021 à 2030 et 2050.

La stratégie du programme SuisseEnergie



La « Stratégie Energétique 2050 » ainsi que la stratégie du programme SuisseEnergie 2021 à 2030 adoptée par la confédération en 2019, placent la rénovation énergétique du parc immobilier existant comme un enjeu prioritaire.

L'ensemble des propriétaires d'immeubles seront donc dans l'obligation de se mettre en conformité au regard des échéances successives de 2030 et 2050.



Fruit de cette mise en conformité, le Certificat Énergétique Cantonal des BâtimENTS (CECB®), identique pour toute la Suisse, évalue l'efficacité énergétique de l'enveloppe d'un bâtiment et la quantité d'énergie que ce dernier consomme dans le cadre d'un usage standard. Le « CECB® Plus » ajoute à cette évaluation un rapport de conseil en vue d'une rénovation énergétique.



Forte de son expérience et de sa technicité, la société Signa-Terre SA apporte une plus-value complémentaire au CECB® Plus, au travers d'une analyse objective avec des mesures personnalisées et efficaces.

Bativert SA – Signa-Terre SA : Une association de compétences

Par la réalisation d'un « CECB® Plus » avec les compléments des prestations personnalisées proposées par cette collaboration, le bâtiment est évalué et des mesures sont donc proposées : chiffrage des coûts, hiérarchisation des investissements, évaluation des économies d'énergie et proposition de variantes pour une mise en conformité au regard des objectifs énergétiques 2030/2050.

Le rôle de Bativert SA comme mandataire principal

Avec l'appui de l'analyse effectuée par Signa-Terre SA comme mandataire spécialisé en gestion de l'énergie, la société Bativert SA évalue la possibilité de réaliser le projet.

Au regard des obligations légales de mise en conformité, cette association de compétences répond au déficit de ressources et de savoir-faire par la maîtrise des enjeux de la rénovation et de la consommation énergétique des bâtiments.

Elle apporte une réelle valeur ajoutée, par la gestion complète des risques au travers du maintien et du contrôle des coûts annoncés, une qualité d'exécution durable, le respect des délais, la maîtrise des opérations en site occupé, et enfin, la validation de la performance finale du bâtiment.

Bativert SA propose ainsi une solution de rénovation et mise en conformité énergétique sur-mesure. Elle couvre l'ensemble des phases de l'opération allant de l'audit de l'existant à l'achèvement des travaux de rénovation.

Composée d'une équipe pluridisciplinaire, la société Bativert SA propose, selon la vision du propriétaire, les solutions adaptées pour une rénovation énergétique efficiente et maîtrisée par le biais de divers mandats possibles :

- Chiffrage de l'opération et des différentes variantes.
- Assistance à Maîtrise d'ouvrage (toutes phases SIA).
- Gestion des appels d'offres prestataires.
- Établissement du planning du programme.
- Contrôle des coûts.
- Direction de Travaux / Coordination des intervenants.
- Suivi de la mise en service du projet et soutien à la réception des Travaux.

Point de départ de la mission : audit et expertise

Pour tous les professionnels de l'immobilier, propriétaires ou régisseurs souhaitant être proactifs dans le cadre de la transition énergétique, le mandataire spécialisé Signa-Terre SA propose des compétences et des solutions innovantes.

Un audit et une expertise axés autour des consommations d'énergie et de l'impact CO2, de la gestion technique, de l'ingénierie et des technologies de l'information dans le domaine bâti aboutissent à un constat initial et à la planification d'investissements à court, moyen et long terme.

AUDIT ET EXPERTISE
ASSISTANCE AU MAÎTRE D'OUVRAGE

Pérennisez la valeur de votre bien immobilier en réalisant une rénovation énergétique performante.

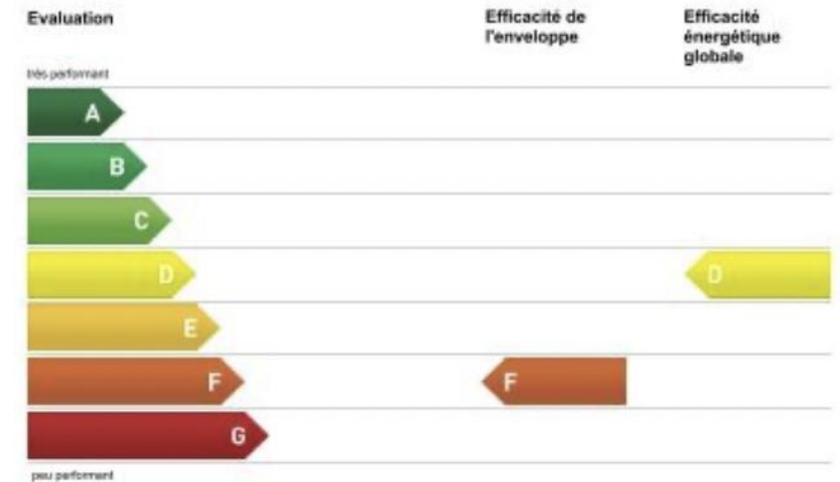
- Étude de faisabilité
- Stratégie énergétique
- Certifications
- Suivi de conformité
- Subventions

- 75'000 m² de SRE en AMO énergie
- 130'000 m² de SRE certifiés Minergie
- 55'000 m² de SRE certifiés HPE

Le CECB et ses déclinaisons :

Le CECB® simple :

L'établissement d'un CECB® simple est conduit par un document officiel de quatre pages. Il démontre d'une part l'efficacité de l'enveloppe du bâtiment, et d'autre part, la quantité d'énergie nécessaire à un bâtiment utilisé de façon standard. Le besoin énergétique défini est visualisé sur un classement allant de A à G par une étiquette énergie. Ainsi, une évaluation objective de l'état énergétique et de l'efficacité du bâtiment est donnée.



Le CECB® Plus :

Le rapport de conseil, « CECB® Plus », est un complément au « CECB® simple ». Il propose des mesures concrètes pour améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment, contribuant ainsi à la réalisation d'économies à long terme et au maintien, voir à l'amélioration de la valeur du bien.

Contenu du rapport de conseil :

- ✓ Une liste concrète des mesures d'amélioration de l'efficacité énergétique incluant 2 ou 3 variantes de réalisation de rénovation.
- ✓ Une priorisation des mesures personnalisée, allant de mesures minimales jusqu'à la modernisation selon le standard Minergie®.
- ✓ Une évaluation de l'investissement nécessaire et des coûts d'entretien ainsi que l'économie en coûts d'exploitation, comme aide à la décision.
- ✓ L'évaluation des subventions possibles.

La plus-value de la collaboration Bativert SA- Signa-Terre SA, un complément au CECB® Plus pour un bâtiment performant :

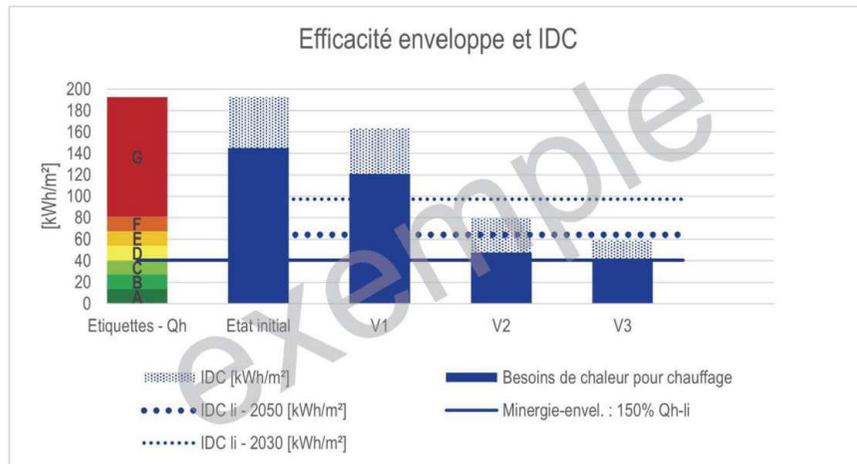
Dans un rapport CECB® Plus, certains éléments sont donnés de manière générique. A contrario, il est important de les définir de manière précise et personnalisée. Ainsi, par l'intervention de son mandataire spécialisé Signa-Terre SA, toutes les données nécessaires aux études de projets et/ou de réalisation pourront être utilisables par les propriétaires afin que la société Bativert SA puisse les accompagner dans leur stratégie de rénovation.

En effet les éléments suivants, supplémentaires au CECB® Plus, sont apportés dans notre étude :

- ✓ Une description précise des éléments composant l'enveloppe (toit, façades, fenêtres, murs contre les locaux non chauffés et planchers) et l'évaluation des coefficients de transmission thermique par un logiciel de calculs.
- ✓ Un calcul de la consommation réelle de l'eau chaude sanitaire.
- ✓ Une projection précise de la production, de la distribution et de la régularisation des installations de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
- ✓ Une évaluation des capteurs solaires projetés selon la situation réelle des surfaces à disposition.
- ✓ Une description des installations de ventilation, les calculs des débits d'air et la définition du débit thermiquement actif.
- ✓ Une description du principe de comptage des énergies.
- ✓ La mise en évidence des faiblesses du bâtiment (enveloppe et installations techniques).
- ✓ Un chiffrage des coûts précis et un planning général des différentes variantes constructives.

Le propriétaire aura donc à sa disposition :

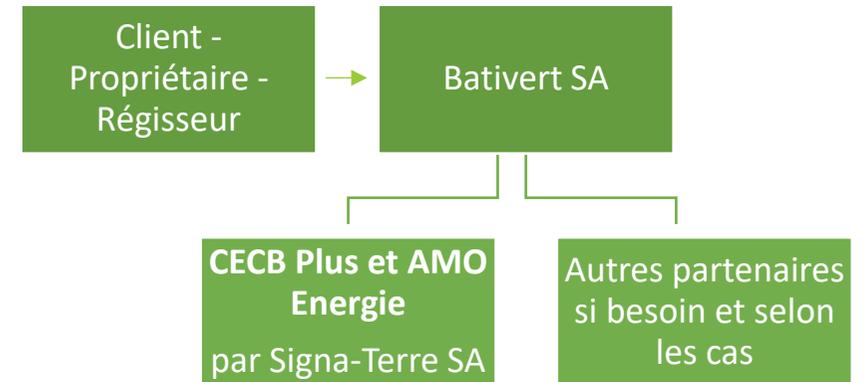
- ✓ Une feuille de route pour les travaux à court, moyen et long terme.
- ✓ Une estimation des fonds à provisionner selon une planification générale.
- ✓ Un rapport reconnu comme un concept énergétique pour une future autorisation de construire.
- ✓ Un justificatif obligatoire s'il y a des travaux, et que le montant des subventions est supérieur à 10'000 Frs.



En conclusion :

En tant que mandataire principal, Bativert SA s'associe à l'expertise de son mandataire spécialisé Signa-Terre SA, pour toutes les questions liées à l'énergie, afin de proposer à ses clients l'assurance d'une rénovation surmesure et efficiente à travers les mandats qui lui sont confiés.

Organisation et planification conduite par Bativert SA :

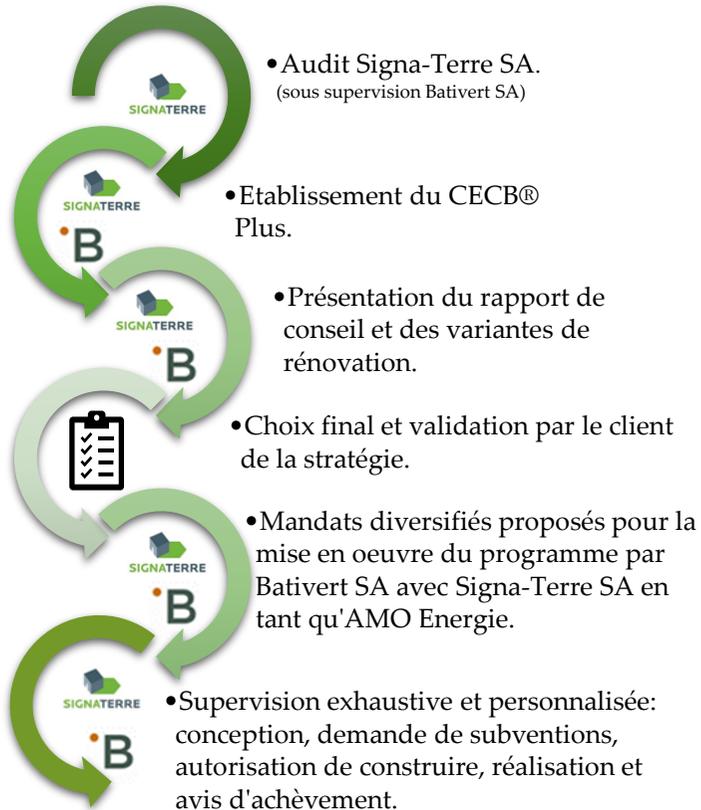


Bativert SA sera le partenaire privilégié de chaque client pour mener à bien la réalisation du programme de rénovation de son bien. Une prestation sur mesure est proposée, au choix du client, pour une rénovation énergétique maîtrisée, à travers laquelle peuvent découler divers mandats :

- ✓ Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (Phases SIA 31 à 53 à choix).
- ✓ Gestion des appels d'offres prestataires.
- ✓ Établissement du planning d'exécution.
- ✓ Contrôle des coûts.
- ✓ Direction de Travaux (Phase SIA 41 à 53).
- ✓ Suivi de la mise en service du projet et soutien à la réception des travaux.

Une organisation et une planification dédiée à votre projet :

B **Rencontre avec le client**
(Présence de la société Signa-Terre SA si besoin)



Nous contacter

Bativert SA

Avenue des Morgines, 12
1213 Petit-Lancy 1
022 512 10 10

contact@bativert.ch

www.bativert.ch

B  **Mise en service optimisée et validation de la performance finale du bâtiment**